sapeurs-pompiers d'Auzat, Lamontgie, Nonette, étaient sur les lieux et ont courageusement lutté contre le fléau.

Les pertes sont couvertes par une assurance.

Devant la Madeleine

La voiture s'arrête aux portes de l'Eglise ;
Une femme en descend, légère, et disparaît.
Mais dans l'air se répand une senteur exquise,
Et c'est le *Congo* fin que chacun reconnaît,
P. Blanchemin, au savonnier Victor Vaissier.

ETAT CIVIL
DE LA VILLE D'ISSOIRE
Pendant le mois de Mars 1900.

NAISSANCES

Besset Jeanne-Marie-Joséphine, fille de Antoine, négociant et de Viallon Marie-Françoise-Joséphine.

Merle Marcel-Jean-Baptiste, fils d'Eugénie.

Stoko Mathilde-Laure-Micheline, fille de Jacques-Louis-Gaston-Joseph-Michel et de Georges Maria-Anna, sans prof.

Viot Maurice-Jules-Florentin, fils de Henri-Victor, serrurier et de Marchal Lucie, s. p.

Pronnoce Henri, fils de Jean et de Andraud Marie.

Ollier Bonnet, fils de Joseph, cultivateur et de Gony Catherine, sans prof.

MARIAGES

M. Grave Pierre, cultivateur à Nonette et Mlle Foussat Anne-Léontine, s. p. à Issoire.

M. Rollin Etienne-Eugène, peintre à Paris et Mlle Chedorges Marie-Antoinette, sans profession.

DÉCÈS

Champier Marie-Joséphine-Jeanne, 3 ans, d'Issoire.

Domas Adrien-Alexis, 26 ans, horloger, de Saint-Germain-l'Herm, époux de Ahond Catherine-Louise-Perine.

Boyer Antoine, 65 ans, de St-Remy-de-Chargnat, veuf de Percache Françoise.

Saulois Marguerite, 1 an, d'Issoire.

Un enfant mort-né du sexe masculin.

Dolmas Marie, 70 ans, d'Eglisenenve-d'Entraigues, veuve de Chabry Jean.

Ribeyre Jean, 72 ans, maçon, d'Aubiat, commune d'Auzat-sur-Allier, veuf de Liandier Agathe.

Cafraud Pierre, 80 ans, rentier, de Lagrave (Hautes-Alpes) époux en secondes noces de Estève Catherine.

Pautonnier Louis-Antoine, 75 ans, ancien cordonnier, d'Issoire, veuf de Fraisse Antoinette.

Un enfant mort-né du sexe féminin.

Vorillon Jean, 8 mois, d'Issoire.

Croix Etienne, 89 ans, rentier, d'Issoire, veuf de Randon Catherine.

Grangier Henri-Annet, 1 mois, d'Issoire.

Pelisse Guillaume, 58 ans, de Vinzelles, commune de Bansat, époux de Morandon Marguerite.

Bordet Antoinette, 85 ans, sans profession d'Aulhat, veuve de Bard Robert.

Flat Villiam-Claude-Pierre, 11 mois, du Broc.

Rodde Anne-Françoise, 43 ans, sans prof. d'Issoire, épouse de Tixier Léon.

Roussille François, 75 ans, forgeron, de Mazerat, commune d'Antoingt, veuf de Herrier Marie.

Grosseuil Marie, 67 ans, d'Issoire, veuve de Caffard Michel-Victor-Ferdinand.

Boitias Anne-Marie, 69 ans, religieuse du Bon Pasteur, de Sauvessanges.

RÉCAPITULATION

Naissances 6. — Mariages 2. — Décès 20.

Les Travaux de Printemps dans les Vignes

Notre intention n'est pas de nous étendre sur les questions de taille, d'échaudage ou de badigeonnage, mais d'attirer l'attention du viticulteur sur deux opérations importantes, la fumure des souches et la plantation des boutures et racines. Ce sont là, en effet, choses fort importantes, malheureusement trop souvent négligées. Il ne faut pas oublier ce facteur important qu'est la nutrition de la vigne ; si nous ne fournissons pas à cette dernière les aliments nécessaires en quantité suffisantes, elle aussi se montrera avare de ses produits, et, affaiblie par le jeûne que nous lui imposons, résistera moins bien à tous les ennemis, maladies cryptogamiques et autres qui la guettent de tous côtés. Après n'avoir connu que le fumier, la viticulture commence enfin à utiliser maintenant les engrais chimiques... Fournir aux pépinières des éléments nutritifs en abondance, ce sera augmenter le nombre des reprises, la facilité *et le bon développement du racinage. Donner*, lors de la plantation, un stok important d'engrais au sol, c'est installer dans la vigne une sorte de garde-manger dans lequel, suivant ses besoins, la vigne pourra plus tard puiser lorsque nos fumures seront insuffisantes. Fumer régulièrement les souches, c'est augmenter leur produit à la fois en quantité et en qualité. A l'appui de ce que nous avançons, voici d'ailleurs, parmi tant d'autres, quelques résultats de fumure :

Essai de M. ROLAND, à St-Nazaire (Aude) :
Fumier et 200 grammes de plâtre par souche, 69 comportes donnant 28 Hl. 07.
Fumier, 200 grammes de plâtre et 175 gr. de scories Thomas par souche, 154 comportes donnant 63 Hl. 46.

Essai de M. LAFOREST, à Changy (Loire) :
Sans engrais, 16 Hl.
60 gr. scories Thomas par souche, 34 Hl.
60 gr. scories et 10 gr. nitrate par souche, 36 Hl. 8.
60 gr. scories, 10 gr. nitrate et 20 gr. chlorure de potassium par souche, 40 Hl.

Essai de M. VALÉRY, à Montrosier (Tarn) :
Sans engrais, 10.290 kilos de raisins.
1.000 kilos scories Thomas, 13.965 kilos de raisin.

Essai de M. BOURRINET, à Teyjat (Dordogne) :
Sans engrais, 4.820 kilos de raisin.
500 k. scories Thomas, 7.320 kilos de raisin.
600 k. scories Thomas et 200 k. nitrate, 9.000 kilos de raisin.

Nous recommandons, comme fumure pour les vignes adultes : 600 kilos scories Thomas, 200 k. de sulfate de potasse et 200 k. de nitrate de soude. Dans les pépinières on mettra en défonçant : 1.000 k. de scories Thomas et 300 k. de chlorure de potassium ; en plantant, 200 k. de sulfate d'ammoniaque, et au premier arrosage, 200 k. de nitrate de soude. Pour la plantation des vignobles, on aura tout avantage à fournir un stok d'acide phosphorique par l'emploi de 2.000 à 3.000 kilos de scorie Thomas.

Publications de Mariages
du 1er Avril 1900

M. Boudon Michel, propriétaire à Issoire et Mlle Delorme Marie, sans profession à Brioude.

Carnet Cycliste

Avril semble vouloir nous tenir moins rigueur que les mois précédents, aussi la saison sportive a-t-elle profité de l'accalmie pour débuter dimanche dernier par une réunion au Parc des Princes. Les courses ont été plutôt froides et les spectateurs comme les coureurs eux-mêmes ont été peu nombreux. Chez nous, le retour du soleil a été salué par les cyclistes qui sont sortis avec empressement et qu'on a revus sur toutes les routes malgré l'intensité du vent.

Dans dix jours on va inaugurer officiellement l'Exposition universelle, mais la cérémonie faite il ne s'en suivra pas que tout soit terminé, car une armée d'ouvriers occupe toujours les chantiers et les rues de Paris n'ont pas encore quitté leur aspect bouleversé qui a rendu pendant trois ans la capitale inabordable. Mais nous sommes ainsi faits que l'à peu près nous contente, et comme les enfants auxquels on a promis un plaisir, nous ne savons pas modérer notre impatience. On nous dit des merveilles sur l'Exposition annexe de Vincennes où sont relégués les sports, mais en somme pas plus à Vincennes qu'au Champ de Mars les travaux ne sont pas achevés et le Métropolitain qui doit relier les deux Expositions, n'a pas encore lancé son premier train.

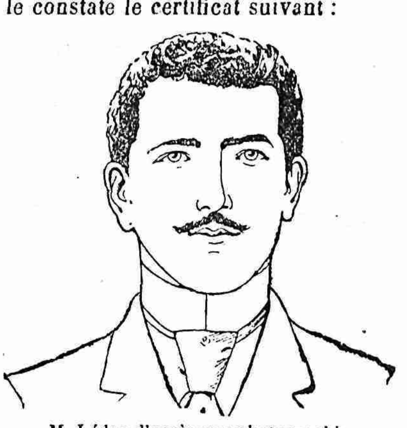
Pour nous provinciaux, la surprise ne sera pas trop désagréable car il est peu probable que nous allions à Paris avant le temps des vacances, époque à laquelle tout sera terminé et organisé à souhait. En attendant l'heure de l'exode, les journaux nous apporteront les nouvelles et pour occuper nos loisirs, la bécane sera toujours là qui nous ouvrira la porte ensoleillée du panorama de l'Auvergne dont les merveilles ne le cèdent en rien à celles que nous verrons sur les bords de la Seine.

JAN TAMBOY.

Comment on résiste à l'influenza

D'un Instituteur du Morbihan

M. Lédan âgé de 24 ans instituteur à Le Saint. par Gourin (Morbihan), vient d'être très éprouvé par plusieurs maladies successives et son exemple doit être d'une utilité incontestable à cette heure où une maladie épidémique, l'influenza, fait tant de victimes. Il vient d'avoir l'influenza, mais dans des conditions telles que s'il n'eut été d'avance cuirassé *contre le mal, il eut certainement succombé*. Par bonheur, à la suite de deux maladies graves, il avait employé un régénérateur énergique du sang par le seul moyen duquel il avait recouvré une vigueur toute nouvelle. Les Pilules Pink l'avaient guéri des suites d'une fièvre typhoïde compliquée de phlébite. Il était arrivé à un tel état de délabrement que les médecins redoutaient des complications graves, il fit alors usage des Pilules Pink et se rétablit entièrement ainsi *que le constate le certificat suivant* :



M. Lédan d'après une photographie

« Je soussigné Pierre Lédan instituteur à Le Saint (Morbihan) déclare qu'étant atteint d'une fièvre typhoïde et en suite d'une phlébite, j'ai fait usage des Pilules Pink avec un succès complet. On désespérait à ce moment, de me sauver, et l'on me croyait atteint de tuberculose. Bientôt, cependant, je fus sur pied au grand étonnement de tous et, maintenant, mes forces et mes couleurs sont revenues grâce aux Pilules Pink. »

Mais voici où l'intérêt devient encore plus grand après avoir remercié M. Lédan de son attestation précieuse, on lui demanda sa photographie. la réponse se fit attendre un mois. La voici :

« Si je ne vous ai pas répondu plus tôt c'est que je viens d'avoir l'influenza. Aujourd'hui après cette nouvelle secousse, j'ai encore peut-être meilleure mine qu'avant. Je vous autorise de grand cœur à publier ma guérison par les Pilules Pink. Je paie ainsi une dette de reconnaissance. Ci-joint ma photographie. »

Tous ceux qui connaissent l'efficacité des Pilules Pink dans la reconstitution des forces et la régénération du sang comprendront facilement de quelle façon elles ont agi sur M. Lédan. Après l'avoir guéri des suites de deux maladies graves elles ont donné à son sang une puissance telle qu'une affection aussi pernicieuse que l'influenza n'a eu sur lui qu'une action négative. Les Pilules Pink agiront de la même façon dans les maladies suites d'affaiblissement du sang comme l'anémie, la chlorose, la sciatique, les rhumatismes et les maladies nerveuses. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal à Paris Gablin et Cie. cité Trévise, trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco contre mandat-poste.

La Médaille de 1870

Une pétition pour la demande de la MÉDAILLE DU SOUVENIR ET DE L'ESPÉRANCE DE 1870-71, qui est approuvée par 362 Députés et un grand nombre de Sénateurs, devant être prochainement déposée sur le Bureau du Sénat, l'*Union des Anciens Combattants des Armées de terre et de mer de 1870-71*, prie tous les anciens défenseurs de la Patrie qui ont à cœur de voir aboutir cette juste revendication, de faire parvenir de suite leurs noms et adresse au *Comité Central, 40, rue de Trévise à Paris.*

La Grande Roue de Paris

Le dix-neuvième siècle aura été le siècle de la Métallurgie. Par elle, les conceptions les plus audacieuses, les constructions les plus fantastiques ont été réalisées.

L'Exposition de 1889 vit naître entr'autres ces deux colosses qui firent l'admiration du monde entier : la Galerie des Machines et la Tour Eiffel. Mais pour beaucoup, il apparaîtra qu'avant l'achèvement du siècle, l'Exposition de 1900 aura couronné ce triomphe de l'Art métallurgique par une entreprise dont la hardiesse et les phénoménales proportions laisseront les foules en extase : la Grande Roue de Paris.

La première impression que produit cette merveille est stupéfiante. On est tenté de *crier au miracle*, et pourtant la Roue Géante n'est autre que l'application mathématique et, disons-le de suite, calculée pour produire des dizaine de fois l'effort qu'elle a à fournir, des lois fondamentales de la construction mécanique.

La Grande Roue de Paris emportant simultanément à 106 mètres dans les airs 1600 voyageurs exploit qu'elle renouvelle d'ailleurs chaque quart d'heure, est construite de façon à fournir ce travail énorme comme un *jeu d'enfant*. Quelques chiffres que nous indiquons ci-après vont démontrer ce fait rigoureusement exact, bien qu'à première vue, l'esprit ait une tendance à refuser de l'admettre.

La Grande Roue est la reproduction textuelle d'une roue de bicyclette avec son axe, ses rayons, sa jante, ces organes ayant évidemment des proportions gigantesques.

La Roue à 106 mètres de diamètre. Son axe est me bloc d'acier d'une seule pièce, a 12 m. 40 de long 0 m. 66 de diamètre et pèse 36.000 kilos.

La jante double est reliée à cet axe par 160 rayons en câble d'acier de 5 centimètres et dont la tension peut être variée exactement comme dans une roue de bicyclette. Cette jante elle-même dont le pourtour atteint 315 mètres, est composée de deux parties parallèles reliées par des entrecroisements. Quarante wagons, pouvant chacun contenir 40 voyageurs commodément installés, sont répartis sur la circonférence de la Roue, suspendus à la jante par des axes pivotants.

Cette masse énorme, axe, rayons, jantes et wagons, pèse le chiffre formidable de 686.000 kilos et l'axe repose sur deux pylônes de 55 mètres de hauteur, pesant ensemble 400.000 kilos.

Si l'on considère qu'une roue de bicyclette pesant 3 kilos supporte continuellement la moitié du poids de la bicyclette et du cavalier, soit à peu près 45 kilos, et que l'on calcule que les 650.000 kilos de la Grande Roue n'ont jamais à supporter que 1600 voyageurs, soit à peine 125 000 kilos, ce qui fait pour la roue de bicyclette 15 fois son poids et pour la Grande Roue pas même la cinquième partie de son poids, on comprend quel formidable excédent de force la Grande Roue possède à son actif.

Quant à l'ascension elle-même, rien ne peut en décrire le charme. Doucement, sans secousse, *sans la moindre sensation de vertige*, la Roue Géante enlève le spectateur et lui permet de jouir du panorama le plus merveilleux que l'imagination puisse rêver.

L'Exposition immense, Paris plus vaste encore, se détachent, tels de superbes joujoux aux pieds du voyageur émerveillé. Puis, c'est la descente infiniment douce et l'on croit en retrouvant le sol avoir vécu un beau rêve.

Voilà ce qu'est la Grande Roue de Paris. Elle s'imposera évidemment à l'attention, comme la Tour Eiffel en 1889, aux innombrables visiteurs de la Grande Exposition centenaire à laquelle son nom restera attaché.

Les merveilleux palais qui l'entourent pourront lui faire un féerique piédestal : leur splendeur ne frappera jamais l'esprit comme cette sorte de fantastique aérostat aux quarante nacelles emportant des milliers de voyageurs à la fois dans les airs.

Ph. DE NAN-SOUS-THIL.

(17) Feuilleton du MONITEUR D'ISSOIRE

CŒUR DROIT

Roman de Mœurs

par

Albert BERROT

DEUXIÈME PARTIE

LES DEUX JUSTICES

I

MAISON BERTRAND ET SORLIN

Quand à Morel, on n'avait plus rien su de lui et il n'avait pas été retrouvé. Ses complices, tous récidiviste, avaient été condamnés à la relégation.

M. Dugard avait conservé avec son ancien pupille des relations cordiales. Le jour de la noce, où il figurait *comme témoin* de Suzanne, il avait appris à apprécier Boniface ainsi que sa charmante femme.

A la fin du dîner, au moment où il partait, Suzanne s'était levée, avait été chercher une boîte mignonne, qu'elle avait apportée dans un charmant petit sac en chagrin, — cadeau de noces de Fatant, — et, la remettant à son témoin, elle lui avait dit tout bas.

— En attendant que le reste vous soit restitué, voici, Monsieur ce qui vous a été... pris. Oubliez, je vous en supplie, un moment d'égarement...

— Comment ! mon enfant, c'est vous qui me rendez cette somme ! Je ne puis l'accepter ; *vous ne devez pas être responsable.*

— Acceptez, mon cher tuteur, dit Boniface, qui s'était approché, et croyez même que je m'engage à vous restituer la petite différence qui existe entre ce que ma chère femme vous remet et ce qui vous est dû réellement. D'ailleurs, vous n'attendrez pas longtemps.

M. Dugard embrassa les deux braves enfants avec émotion ; mais il ne voulait pas accepter ce sacrifice...

— Ce n'est pas un sacrifice, insista Suzette, cet argent est le vôtre ; je l'ai repris moi-même à mon frère et ne lui en ai laissé que peu, croyant qu'il s'expatrierait avec. Oh ! se hâta-t-elle *d'ajouter, je l'ai fait*, parce que je savais que je pourrais le gagner et le rendre à celui qui avait le droit de me le réclamer et que je ne connaissais pas alors.

— Vous êtes une brave et digne petite femme, dit M. Dugard ému, et vous, mon ami, vous êtes bien assorti avec elle. J'accepte donc cette restitution et vous en enverrai un reçu demain.

— Oh ! ce n'est pas la peine.

— Je m'entends, allons, au revoir.

Le lendemain, en effet, le tuteur de Boniface fit envoyer à celui-ci un wagon de charbon pour sa forge et, à Suzanne, une très-jolie parure en or.

Suzanne ayant caché l'argent sous une lame du parquet de sa chambre, Morel n'avait pu le découvrir quand il avait cru avoir étranglé sa sœur. Pressé, d'ailleurs, de fuir, il n'avait pas pu le chercher assez longtemps.

Quand, au bout de six mois, Boniface envoya à M. Dugard le complément de ce qui avait été restitué, et les intérêts amplement calculés de la somme totale. depuis le jour du vol, M. Dugard envoya un second « reçu » C'était une jolie bercelonnette toute garnie, avec un portefeuille contenant deux cents francs pour acheter, disait l'excellent homme, un hochet au Monsieur ou à la Demoiselle à venir.

Le vol de Denain était donc effacé ; mais ce n'était là que la réalisation d'une partie des résolutions de Suzanne et de son mari.

Au bout d'un an toutes les sommes, généralement peu élevées, qui avaient été volées par Morel depuis qu'il avait mal tourné, avaient été restituées, et, il ne restait plus à réparer que le tort fait au malheureux Jacquin. Hélas ! que pouvaient faire les deux époux ? Il ne leur était possible que de faire honorer la mémoire du pauvre mineur.

Boniface et Suzanne, on le voit, avaient trouvé dans leur amour et dans leur bonheur mutuel une ample compensation de ce que Morel avait tenté contre eux et ils lui avaient pardonné dès le premier jour de leur union.

D'ailleurs, n'était-il pas fou ?

— Je ne l'aurais pas cru, avait pourtant dit un jour Boniface.

— Crois-le, mon chéri, avait répondu Suzanne.

Et Boniface s'était déclaré convaincu.

Faut-il le dire ? Jamais Suzanne n'avait eu besoin de rappeler la fameuse scène de colère du 1er janvier 1886. Aussi Boniface, reconnaissant, vouait-il au pouvoir que c'était à son heureuse influence qu'il devait le bon caractère dont il ne s'était plus départi, avait repris sa bonne plume de poète et lui avait fait un jour ce sonnet impromptu :

Je me suis creusé la tête, ô Divine,
Pour traduire en vers.. ce que sent mon cœur..
La rime m'échappe. Ah ! cette coquine
De plus d'un amant a fait le malheur !...

Je voulais vanter l'âme féminine,
Ses charmants attraits, dire mon bonheur
Quand, si doucement elle me domine....
Comment m'en tirer et te faire honneur !

Mais je m'aperçois, SUZANNE charmante,
Qu'en pensant à toi, sans songer aux vers,
Je fais un sonnet !... Vraiment je m'y perds.

C'est mon premier !... Je te complimente
De ce grand pouvoir dont je sens l'effet :
Il te garantit un bonheur parfait.

Sorlin, pour ne pas faire des vers, n'en était pas moins un excellent mari et un homme fort rangé. Son ménage était heureux et calme.

Les deux associés avaient donc devant eux un avenir des plus souriants.

Un jour, Fatant, qui faisait de temps à autre de courts voyages autant pour se donner de la distraction que pour augmenter la clientèle de ses successeurs, annonça qu'il désirait revoir le Nord et qu'il y resterait une quinzaine.

Suzanne échangea un regard avec son mari.

— Parrain, fit la jeune femme, qui aimait à donner ce nom au brave homme, puisque vous allez par là, nous vous chargerons d'une mission de confiance.

— Ça, je l'aurais parié.

— Bah ! sans savoir de quoi il s'agit ? dit Boniface.

— Je me doute bien, répondit Fatant, la voix émue, que ton ange de petite femme songe encore à ses engagements et, comme il ne reste plus que le tort causé au malheureux Jacquin à réparer, elle veut me charger de faire le nécessaire.

— Vous avez deviné juste ; eh bien ! voulez-vous accepter de nous représenter ?

— Certes ! le pauvre homme a bien droit à votre souvenir et au mien ! Il s'agit d'une pierre convenable, n'est-ce-pas ?

— Il y a longtemps qu'elle a été placée sur sa tombe, répondit Suzanne. Non, parrain, il faudrait, à Denain et au Rosult, particulièrement, — dans l'arrondissement de Valenciennes, en général, — rappeler son souvenir favorablement, contredire tout mauvais bruit qui aurait pu se répandre sur son compte, établir que son suicide, si on en parle encore, a été causé par une effroyable erreur. Bref, répéter ce que les notes mises par nous dans les journaux n'ont peut-être pas assez répandu.

— Mais, pour cela, il faut raconter encore la vérité et parler de Morel.

— Racontez-la, parrain, s'il le faut, mais s'il le faut seulement. Cherchez encore, si, malgré l'inutilité de toutes nos démarches jusqu'ici, il n'existe pas d'héritiers du pauvre mineur que nous puissions aider. Faites le possible, enfin, pour que je sois contente de vous.

Le vieux forgeron embrassa affectueusement la mignonne, en lui promettant tout ce qu'elle demandait.

(à suivre)